

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2008

E2

Communication, médiation

U 21

DOSSIER TECHNIQUE

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21	Page 1 sur 10	

SOMMAIRE

Document 1 : Contrat de travail	Page 3
Document 2 : Dépliant de la régie de quartier Les Grésilles	Pages 4 et 5
Document 3 : Données démographiques et socio-économiques	Pages 6 et 7
Document 4 : « Les adolescents tentés par l'ivresse »	Pages 8 et 9
Document 5 : Fiche projet	Page 10

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21	Page 2 sur 10	

Document 1

Régie de quartier les grésilles
12, rue des Cascades
75000Paris
Tel : 0183210447
Fax : 0183210502

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE A TEMPS COMPLET

Entre
La Régie de quartier les Grésilles, représentée par Mme MARTIN, agissant en qualité de directrice,

Et

Madame Aline Dupont

Domiciliée :
10, rue des peintures 75000 PARIS

de nationalité française

- 1- L'association La Régie de quartier les grésilles engage Madame Dupont pour une durée déterminée à temps complet d'un an.
- 2- Madame Dupont exercera en qualité Chargé des relations avec les habitants du quartier des Grésilles à compter du 16 octobre 2006.
- 3- Les conditions de travail de Madame Dupont sont définies par les dispositions de la Convention Collective Nationale du 15 mars 1966 applicable à la structure.
- 4-Conformément aux dispositions de la C.N.N précitée la rémunération de mensuelle brute de Madame Dupont est actuellement fixée comme suit sur la base d'un horaire de 151.67 heures mensuelles, à 1505.18 Euros.
- 5- L'horaire de travail de Madame Dupont est celui de la catégorie professionnelle à laquelle elle appartient. Il sera susceptible d'être modifié, selon les besoins du service, sans remettre en cause le présent contrat, sachant que l'employeur est tenu de prévenir au moins 7 jours avant l'application des nouveaux horaires, sauf circonstances exceptionnelles.
- 6- Madame Dupont bénéficiera comme tous les salariés de l'association, du régime de retraite et de prévoyance géré par la CPM dont le siège est : 3 rue violette 75000 Paris.
Les cotisations de sécurité sociales sont versées à l'URSSAF.
- 7- Madame Dupont reconnaît avoir pris connaissance de la nature de son travail et des obligations qui en découlent ainsi que des dispositions du règlement intérieur.
- 8- La période d'essai de Madame Dupont est fixée à un mois. Pendant cette période, les deux parties sont libres de se séparer tout moment sans préavis ni indemnité.
- 9- Madame Dupont s'engage à se soumettre à la visite médicale obligatoire d'embauche auprès des services de la Médecine du travail au cours de son premier mois de travail.

Fait à Paris le 16 octobre 2006

La salariée

La directrice

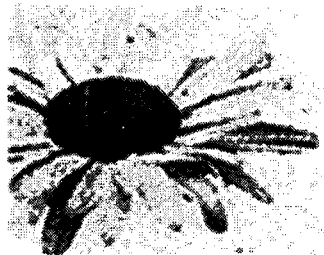
Mme MARTIN

(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21	Page 3 sur 10	

Régie de quartier

Les grésilles



Régie de quartier
Les grésilles
12 rue des Cascades
75000 PARIS

Téléphone : 01 83 21 04 47
E mail :
www.lesgresilles@free.fr

Contact :

Jacques Dumoulan



Les partenaires de la Régie de quartier

- La Mairie de la ville de P.
- Le département
- La préfecture
- L'OPAC
- L'association "chantons ensemble"
- L'association sportive
- Des habitants et des habitantes
- Le Comité National de Liaison des Régies de quartier

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21		Page 4 sur 10

Les enjeux

Une régie de quartier est une association de Loi 1901 à but non lucratif à laquelle adhèrent :

- Des habitantes et des habitants du quartier Les Grésilles.
- La ville P.
- Les bailleurs sociaux publics et privé

Pour intervenir ensemble dans la gestion du quartier.

Le souci permanent des salariés et des bénévoles de la Régie de quartier est d'impliquer les habitants dans le fonctionnement de leur quartier.

La Régie développe entre autre des partenariats entre la Municipalité, les organismes bailleurs, les institutions et les habitants

L'approche sociale

Contribution à la lutte contre le chômage et l'exclusion

Offre d'un parcours de formation et d'insertion

Développement de solidarités locales

Démarche collective pour une réappropriation des espaces (cages d'escalier, halls, aires de jeux, espaces verts, ...) contribuant au respect et à la revalorisation de l'environnement.

Une Régie de quartier c'est :

- Une structure associative
- Le quartier
- Un partenariat actif
- L'implication des habitants
- La création d'emplois
- Un projet social et citoyen

Une Régie de quartier c'est aussi :

- Une véritable entreprise
- Un projet commun de développement
- Une participation solidaire des habitants et des institutions

L'action économique

Par des prestations de service répondant à une démarche ou une utilité sociale

- Entretien, propreté

Débarras d'encombrants

Vide caves

Ménage et nettoyage

Lavage de vitre

- Maintenance, second oeuvre

Petits bricolages

Menuiserie

Peinture, papiers-peints

- Service de proximité

Petit entretien

Document 3

Données démographiques et socio-économiques de la cité des Fleurs et nationales

DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA CITE DES FLEURS

La cité des Fleurs est située dans une ZUS ;

Au cours de l'année 2004, la police est intervenue 18 fois pour divers incidents.

Population :

Population totale : 186 habitants

9 nationalités différentes

Population des ménages selon le mode de cohabitation (données 2004)

	Nombre	Pourcentage
Ensemble des ménages	58	15,5 %
Ménage d'une personne	9	15,5 %
Famille	49	84,5 %
Dont :		
- Famille monoparentale	14	21,5 %
- Couples avec enfants	25	51 %
- Couples sans enfant	10	20,5 %

Structure par âge (données 2004)

	Nombre	Pourcentage
Moins de 20 ans	65	35 %
De 20 à 64 ans	104	56 %
65 ans et plus	7	4 %
Total	186	100 %

Taux de chômage

	2004
Ensemble	15 %
Hommes	7,2 %
Femmes	14,4 %
15-24 ans	26 %
25-49 ans	8,1 %
50 ans ou plus	6,2 %

DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES NATIONALES

Population des ménages selon le mode de cohabitation (France Métropolitaine)

	Personnes		
	1999		Evol 90 99 en %
	Nombre	%	
Ensemble	57 220 124	100,0 %	3,3 %
Ménage d'une personne	7 380 109	12,9 %	26,3 %
Homme seul	2 964 035	5,2 %	36,5 %
Femme seule	4 416 074	7,7 %	20,2 %
Familles	48 053 334	84,0 %	0,8 %
Dont : familles monoparentales	5 039 472	8,8 %	23,7 %
Homme seul et enfant(s)	1 988 131	3,5 %	24,0 %
Femme seule et enfant(s)	3 051 341	5,3 %	23,6 %
Couples avec enfant	30 485 792	53,3 %	-6,5 %
Couples sans enfant	12 528 070	21,9 %	14,0 %
Hors famille dans un ménage de plus d'une pers.	1 786 681	3,1 %	-5,1 %

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE

U21 : Communication, médiation

Durée : 4 heures

Coefficient 3

Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21

Page 6 sur 10

RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE PAR GROUPE D'ÂGES

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)				Proportion (en %)		
	Total	Moins de 20 ans	De 20 à 64 ans	65 ans ou plus	Moins de 20 ans	De 20 à 64 ans	65 ans ou plus
1995	59 315,1	15 663,2	34 845,4	8 806,6	26,4	58,8	14,8
1996	59 522,3	15 638,9	34 900,4	8 983,0	26,3	58,6	15,1
1998	59 934,9	15 612,7	35 024,9	9 297,3	26,0	58,5	15,5
1999	60 158,5	15 607,1	35 128,8	9 422,7	25,9	58,4	15,7
2000	60 481,6	15 622,9	35 300,4	9 558,3	25,8	58,4	15,8
2001	60 853,1	15 625,1	35 551,4	9 676,5	25,7	58,4	15,9
2002	61 235,9	15 623,9	35 814,5	9 797,4	25,5	58,5	16,0
2003 (p)	61 615,3	15 625,0	36 085,8	9 904,5	25,4	58,5	16,1
2004 (p)	61 984,0	15 672,0	36 319,1	9 992,8	25,3	58,6	16,1
2005 (p)	62 370,8	15 701,5	36 552,8	10 116,5	25,2	58,6	16,2

Champ : France entière (métropole et département d'outre-mer)

(p) Résultats provisoires.

Sources : Statistiques de l'état civil et enquête « Villes » Insee

NOMBRE DE CHOMEURS ET TAUX DE CHOMAGE

En %

	2004	2003	2002
Nombre de chômeurs (en milliers)	2 727	2 656	2 392
<i>Dont : hommes</i>	1 326	1 283	1 147
<i>femmes</i>	1 401	1 373	1 245
Taux de chômage			
Ensemble	9,9	9,7	8,8
Hommes	9,0	8,7	7,8
Femmes	11,1	10,9	10,1
15-24 ans	22,7	21,2	19,1
25-49 ans	9,1	8,9	8,2
50 ans ou plus	7,1	7,2	6,5
Cadre et professions intellectuelles supérieures	4,8	4,1	3,6
Professions intermédiaires	5,9	5,0	4,3
Employés	10,2	9,1	8,8
Ouvriers	12,3	10,8	9,9

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21		Page 7 sur 10

Document 4

Paru dans La Croix du 25/10/2006

Les adolescents tentés par l'ivresse

Face au phénomène des « beuveries » du week-end auxquelles s'adonnent de plus en plus les lycéens, une réaction des adultes s'impose.

Quand on l'interroge sur ce qu'elle boit avec ses amis, Claire, 16 ans, cite la vodka, avec deux versions : « cul sec pour les garçons qui veulent se défoncer très vite, alors que les filles la préfèrent mélangée ». Olivier, même âge, ne jure quant à lui que par le fameux TGV (tequila, gin et vodka) dont la recette circule sur le Net à côté du site de la SNCF ! « Trois verres d'affilée, un joint, et c'est la défonce assurée », note-t-il.

Combien sont-ils, ces jeunes, encore lycéens, à s'alcooliser régulièrement dans le seul but de s'enivrer ? Deux enquêtes permettent de répondre. Depuis dix ans, la première, quadriennale, dite Espad, concerne la consommation de substances psychoactives des jeunes collégiens et lycéens de 12 à 18 ans en Europe. La seconde, nationale et annuelle depuis cinq ans, dite Escapad, est réalisée auprès des garçons et des filles de 17 ans qui participent à la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Toutes deux convergent pour noter l'augmentation des ivresses régulières de la jeunesse ces dernières années. Ainsi, Escapad 2005 note « qu'au cours des trente derniers jours, presque un jeune de 17 ans sur deux (46 %) dit avoir bu au moins cinq verres d'alcool en une seule occasion ». Par rapport à 2003, si l'usage régulier d'alcool se trouve en légère diminution, en particulier parmi les garçons, les ivresses fréquentes (au moins 10 dans l'année) apparaissent en hausse, passant de 6,6 % à 9,6 % sur la même période.

Les parents ont-ils conscience de ces pratiques abusives ? « Au début, beaucoup les ignorent ou veulent les ignorer », avertit Marie Choquet, directeur de recherches à l'Inserm et spécialiste de la santé des adolescents. Et souvent, quand ils constatent la première cuite de leur enfant, à 12 ou 13 ans, certains parents s'en amusent. Sans doute parce qu'ils pensent que leur enfant en restera à cette première expérimentation. » Ainsi, Françoise reconnaît qu'elle est passée à côté du problème de son fils de la quatrième à la seconde. « Quand il m'a raconté tout ce qu'il avait fait, avoue-t-elle, je suis tombée de haut. Mes frères, pourtant de joyeux lurons, n'en ont pas fait le dixième au même âge ! »

Une conduite à risques qui accompagne l'adolescence

Certes, lorsque la puberté a fait son œuvre en l'enfant, la vigilance de ses parents est plus que nécessaire. On ne peut oublier la forte tentation de l'adolescent de pousser toujours plus loin les limites. Histoire de voir jusqu'où il peut aller et de quoi il est capable. Histoire aussi de garder en mémoire vive sa toute-puissance enfantine au cas où le monde des adultes ferait trop peur ! En fait, l'alcool et ses ivresses recherchées sont une des conduites à risques qui accompagnent souvent, et à des degrés divers, le passage de l'adolescence.

« En général, plus un jeune est mal dans sa peau, plus il boit, plus il fume et s'installe dans l'habitude », explique Françoise, infirmière scolaire dans un établissement privé des beaux quartiers de la capitale. Et de raconter : « Chaque lundi matin, sur 600 élèves, il y en a toujours un, deux ou trois, dont parfois des filles, qui, à l'infirmerie, se remettent de leurs "beuveries-fumettes" du week-end, dit-elle. Quand il s'agit des mêmes élèves, c'est souvent le signe d'un mal-être plus profond. »

Comme bon nombre de ses collègues affiliés au Syndicat national des infirmier(e)s conseiller(e)s de santé, cette infirmière note l'accélération du phénomène. « Il y a seulement cinq ans, j'accueillais un élève par mois au maximum et ce n'était pas toujours le même. Il y a dix ans, c'était trois par an et ce n'était jamais les mêmes. »

Que recherchent ces jeunes quand ils décident de participer à une soirée alcool pour se défoncer ? À les écouter, c'est souvent la curiosité ou l'envie d'essayer qui pousse à faire le premier pas dans l'ivresse. « J'avais envie de voir comment c'est quand on est ivre, explique Fabien, 15 ans et demi. La première fois, j'ai seulement avalé trois verres d'affilée de whisky avec un copain et j'ai été malade. Après, j'ai testé les quantités et surtout toutes les sortes de boissons qu'on trouve au supermarché. On notait les effets et combien de verres il fallait prendre pour délirer. »

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21	Page 8 sur 10	

Ensuite, sous l'influence du groupe, les normes et habitudes de consommation s'imposent d'elles-mêmes. « Pour de nombreux jeunes, de tous les milieux, regrette Dominique Solazzi chargé de mission pour les questions de santé aux Scouts et Guides de France, l'ivresse est une habitude qui fait partie de la fête. »

Une fois banalisé, l'abus d'alcool trouve sa justification dans ses effets répétitifs. « La vie normale est trop triste, lance Fabrice, 16 ans. Au lycée, on s'emm... L'alcool, ça permet à coup sûr d'être joyeux, de déstresser, d'oublier. » Passeport pour la fuite et l'évasion, l'ivresse est aussi, surtout pour les garçons, un bon plan pour se désinhiber et « oser » aborder les autres. Tel Fabrice, 15 ans et demi, qui avoue: « Quand on a trop bu, au moins, on n'a pas peur d'aborder les filles, sinon on pense qu'on n'a aucune chance. Et puis, on peut faire le mariole et se faire aimer des autres. »

Des produits en vente libre, faciles à emporter

En cela, rien de nouveau sous le soleil. Car, peu importe le nom, l'ivresse, la défonce, le « binge drink », la recherche d'un autre état, euphorique, est une constante dans l'histoire humaine. « D'ailleurs, insiste Johana Delagarde, de l'association Phare Parents-Enfants (lire Repères), ce n'est pas cette recherche en soi qui est condamnable, mais le fait de l'assouvir dans l'ignorance et le mépris des dangers courus pour soi et pour les autres. »

En ce sens, les éducateurs et les professionnels de la prévention ne cessent d'alerter sur les nouvelles vannes que l'on ouvre aux adolescents assoiffés. Ainsi des dangers d'une marchandisation de l'alcool, pensée et orchestrée toujours davantage en direction des jeunes. En effet, quelle caissière de supermarché va vérifier l'âge du jeune qui fait glisser sur le tapis des canettes de Kriska (bière aromatisée à la vodka) ou de 8,6 Red Bavaria (bière à 7,8°) ?

« Ces "prémix" ou "alcopops", apparus en Grande-Bretagne en 1995, relativement bon marché, sont très attractifs par leur prix, leur variété et leur présentation », dénonce Alexis Capitant, de l'association Entreprise et Prévention.

Faciles à transporter dans une poche ou un sac à dos, ils font fureur chez les jeunes. Marie Choquet, quant à elle, s'adresse aux parents pour dénoncer « leur imprudence - inconscience ? - quand ils laissent leurs enfants mineurs avec des copains, seuls dans leur appartement des heures durant, surtout s'il s'agit des soirées du week-end ».

En fait, les véritables dangers de l'alcoolisation abusive des jeunes ne sont pas pour demain mais pour aujourd'hui. « Seulement 3 % de ces fêtards de l'alcool auront des problèmes de santé mentale, note Philippe Batel, médecin addictologue à l'hôpital Beaujon, à Clichy (Hauts-de-Seine), mais combien s'abîment ou se tuent dans des accidents de la route ? Sans parler des passages à l'acte tels que la violence, les délits sexuels. »

Pour avertir et prévenir de tels dangers, des initiatives se multiplient sur le terrain, souvent en lien avec des associations. Les plus efficaces étant encore celles qui responsabilisent les jeunes adultes, comme la pratique du « conducteur désigné », et qui leur ouvrent des perspectives de plaisir et de bonheur moins dangereuses et plus durables.

Agnès AUSCHITZKA

Enquête qualitative

L'initiation à l'alcool se passe généralement en famille, avec du vin ou du champagne, augmente et se poursuit avec des amis par la bière et les spiritueux. La bascule s'opère entre 15 ans et 16 ans.

Un tiers des 13-14 ans ont l'autorisation parentale pour boire de l'alcool contre deux tiers des 19-20, même en l'absence de leurs parents.

Source : enquête 2001 Ireb (Institut de recherches scientifiques sur les boissons).

Ce que dit la loi

La vente d'alcool aux moins de 16 ans est interdite.

Boissons autorisées à partir de 16 ans : produits de fermentation classiques (vin, bière, cidre...) dont la teneur en alcool ne dépasse pas 15 % vol, sans adjonction d'eaux-de-vie.

Source : La-croix.com

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21		Page 9 sur 10

Document 5

FICHE PROJET

Intitulé : « Repas et concert de quartier »

Porteur du projet : Régie de quartier Les Grésilles, 12 rue des cascades 75000 PARIS

Lieu : Esplanade de la cité des Fleurs

Date : Samedi 7 juillet 2007

Durée : Repas : 12h à 14h
Concert : 14h à 16h

Participants attendus : environ 60 personnes

Animation musicale : Groupe de rap composé de deux musiciens et d'un chanteur non professionnel.

Professionnels intervenants :

- 3 gardiens d'immeubles
- La Régie de quartier Les Grésilles (2 personnes)
- L'association « chantons ensemble » (2 animateurs)
- L'association sportive (1 animateur)

Bénévoles :

10 habitants de la cité des Fleurs

Moyens :

Matériel pour le concert prêté par l'association « chantons ensemble » :

- Estrade
- Équipement hifi (enceinte, ...)
- Groupe électrogène

Matériel pour le repas prêté par l'association sportive :

- Tables (planches et tréteaux)
- Bancs

Déroulement de la journée du samedi 7 juillet 2007 :

Heure	Activités	Responsable / participant
10h	Installation de l'estrade pour le concert Mise en place du matériel hifi	- Régie de quartier et des jeunes volontaires - Le groupe de Rap - Association « chantons ensemble »
11h	Mise en place des tables et des bancs pour le repas Décoration des tables	- Gardiens d'immeuble - Bénévoles - Association sportive
12h à 14h	Repas	
14h à 16h	Concert	
16 h	Rangement du matériel pour le repas	- Gardiens d'immeuble - Bénévoles - Association sportive
	Rangement du matériel pour le concert	- Régie de quartier et des jeunes volontaires - Le groupe de Rap - Association « chantons ensemble »

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0806 – SPV CM 21	Page 10 sur 10	